

DEPARTEMENT DE L'HERAULT  
ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER  
CANTON DE LUNEL

**M A I R I E**  
de  
**S A U S S I N E S**  
34160 Castries  
Tél. 04.67.86.62.31  
Fax: 04.67.86.44.27

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze  
Le : 15 Avril à 20 h 30  
Le Conseil Municipal de la commune de Saussines dûment convoqué,  
s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence  
de M. Henry SARRAZIN, Maire.  
Date de convocation du Conseil : 15 avril 2015

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Volants : 12

**Présents:** MM, Henry SARRAZIN, Monique MASDURAUD, Yves SAVIDAN, Jean-Louis PONS, Isabelle MILESI, William PELLECUER, Isabelle MORONVAL, Claude CATHELIN, Pamela IZARD, Cathy VIGNE, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents ayant donné procuration:** Jean-Michel MEUNIER à Yves SAVIDAN, Gérard ESPINOSA à Jean-Louis PONS.

**Secrétaire de séance :** William PELLECUER

N°2015 - 04 - 04 - 24

Objet : M49 Vote du Budget Primitif 2015

M. le Maire présente au conseil le projet de Budget Primitif pour 2015.

Il s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement : Dépenses :	139.412,24 €
Recettes :	139.412,24 €
Section d'Investissement : Dépenses :	101.547,48 €
Recettes :	101.547,48 €
Total des deux sections : Dépenses :	240.959,72 €
Recettes :	240.959,72 €

Le maire invite le conseil à se prononcer sur le document.

Le conseil,  
Où l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,  
Approuve à l'unanimité des membres présents, le Budget Primitif 2015

M49.

Pour extrait. Saussines, le 16 avril 2015  
Le Maire, Henry SARRAZIN



Certifié exécutoire. Publié le : 17.04.2015  
Le maire informe que la présente décision  
peut faire l'objet d'un recours pour excès  
de pouvoir devant le Tribunal Administratif  
de Montpellier dans le délai de 2 mois à  
compter de la présente publication.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213402969-20150416-2015-04-04-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2015  
Publication : 21/04/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

